

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Diplôme : **Diplôme d'Université Art-thérapies**

Responsable (s) : **Melinda Texier-Bazin**

Contrôle continu

UE	Épreuve	Durée	Coeff.	Report
UE 101 : Art-thérapie : applications psychopathologiques et sociales	Rédaction d'une étude de cas	30 min	1	NA
UE 102 : Introduction à la psychopathologie et aux psychothérapies	Rédaction d'une étude de cas	30 min	1	NA
UE 103 : Ateliers expérientiels : expressions du corps et de la scène	Rédaction d'une étude de cas	30 min	1	NA
UE 104 : Art-thérapie et processus : d'esthétique en psychanalyse	Rédaction d'une étude de cas	30 min	1	NA
UE 105 : Analyse des pratiques et tutorat stage : initiation	Rédaction d'une étude de cas	30 min	1	NA
UE 106 : Accompagnement méthodologique de l'étude de cas	Rédaction d'une étude de cas		1	NA
UE 107 : Stage de pratique professionnelle : découverte et observation	Rédaction d'un rapport professionnel	30 min	1	NA
UE 201 Art-thérapie : applications en neurologie et somatique	Rédaction et soutenance d'un mémoire	45 min	1	NA
UE 202 Exercer l'art-thérapie	Rédaction et soutenance d'un mémoire	45 min	1	NA
UE 203 Ateliers expérientiels : expressions du corps et de la scène	Rédaction et soutenance d'un mémoire	45 min	1	NA
UE 204 Art-thérapie et processus : thérapie par l'art et culture à l'hôpital	Rédaction et soutenance d'un mémoire	45 min	1	NA
UE 205 Analyse des pratiques et tutorat stage : approfondissement	Rédaction et soutenance d'un mémoire	45 min	1	NA
UE 206 Accompagnement méthodologique du mémoire	Rédaction et soutenance d'un mémoire		1	NA
UE 207 Stage de pratique professionnelle	Rédaction d'un rapport professionnel	45 min	1	NA

Informations complémentaires

Il y a une étude de cas pour les UE 101 à 106.

Il y a un mémoire pour les UE 201 à 206.

Les études de cas et le rapport professionnel font l'objet d'un dépôt numérique sécurisé sur la plateforme pédagogique IRIS.

La date butoir de rendu pour le mémoire et le rapport professionnel pour l'année 2026-2027 est le 18/05/2027.

Les écrits sont susceptibles d'être soumis au logiciel Compilatio afin de contrôler le plagiat et l'utilisation de l'intelligence artificielle. L'usage de l'intelligence artificielle n'est pas autorisé.

La formation est validée avec l'obtention d'une moyenne de 10/20 minimum.

Chaque UE est également validée par l'obtention d'une note moyenne de 10/20 minimum. Les UE ne sont pas compensables entre elles.

NB : L'évaluation des DU se déroule sur une session unique. Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise.

Les UE ne sont pas compensables entre elles.

En cas d'absence (cas de force majeure) à un examen, un report de l'épreuve peut être demandé par le stagiaire au(x) responsable(s) pédagogique(s) du diplôme.